VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2012-06-07

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juin 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE , M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, M. Olivier COLLO (pouvoir de Mme Martine ARNAL) M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Pierre Yves-STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Michel COLIN, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Martine ARNAL (pouvoir à M. Olivier COLLO), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre Yves-STUCKI), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Frédéric BUONO, M. Erik LINQUIER, Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Guy HEMET), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), M. Michael THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pierre Yves-STUCKI

Date de convocation : 19 juin 2012
Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :
2012.06.07 : Acquisition de locaux au 6 avenue de Paris à Versailles – Ajustement des surfaces.

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles – Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14

❑ **M. Jean-François PEUMERY, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2241-3 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L. 2141-1 et L.3112-3 ;

Vu l'avis d'évaluation de France Domaine du 26 mars 2012 ;

Vu la délibération n°2012.04.05 du 11 avril 2012 portant sur l'acquisition de locaux au 6 avenue de Paris ;

Considérant le projet de délibération soumis au Conseil municipal de la ville de Versailles du 28 juin 2012 ;

Le Conseil communautaire du 11 avril 2012 a adopté le principe d'une acquisition de locaux au 6 avenue de Paris à Versailles pour une surface totale de 1300 m2 et un montant total de 3 250 000 € hors frais et hors travaux.

Afin de pouvoir établir les premiers actes juridiques sur la base de délibérations concordantes des deux collectivités et sur la base des premières études du maître d'œuvre, la surface totale cédée s'établit désormais à 1209 m^2 pour un montant total de 2 971 475 € hors frais et hors travaux. Cette estimation sera définitivement consolidée à l'issue des travaux et préalablement à la signature de l'acte de vente.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire,

1) *décide l'acquisition d'une partie des bâtiments sis au 6 avenue de Paris à Versailles, d'une surface totale d'environ 1207 m^2, dans le respect de l'estimation du Domaine ;*

2) *dit que les crédits sont prévus au budget 2012, nature 2115, sous-fonction 020 et qu'un complément sera proposé dans le cadre du Budget Primitif 2013 ;*

2) *autorise le Président ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 54
Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services